



Travail Egal / Salaire Egal dans la fonction publique

Par **zorgglub**, le **10/05/2010** à **05:27**

Bonjour

Je suis CDI non titulaire de droit public.

Il y a deux ans un collègue CDD effectuant le même travail a été CDIser par un plan de résorption de la précarité a une catégorie supérieure a la mienne.

Comment s'applique le principe travail égal, salaire égal dans la fonction publique?

On me dit que c'est normal, moi j'ai été CDIser normalement et lui par une disposition réglementaire spécifique et c'est pour ca que pour le même travail il a une catégorie supérieure à la mienne.

Je trouver un angle de défense ou?

Merci